



Reçu en préfecture le 26/03/2024 DELIBERATION DU CONS Publié le MUNICIPAL ID: 064-216401000-20240321-2024026-DE



ANNEE 2024

SEANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2024

Délibération n°

2024026

Date de convocation: 08/03/2024

Date d'affichage :

25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice :23

Nombre de présents

Pouvoirs 5

21

Nombre de votants

Vote: 21

Pour: 21 (dont 5 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10).

Absents excusés: Mme Valérie RECART (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Absent(s): Mme Emmanuelle DALLET.

<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

OJ n°7.3: Affectation des résultats de l'exercice 2023 **Budget général**

Rapporteur: M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Pour mémoire :

Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	1 418 124.86
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (N-1)	136 620.02

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2023 :

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	593 613.84
Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	- 1 418 124.86
Résultat final (D001)	- 824 511.02

Restes à réaliser au 31/12/2023 :

TOTAL RAR	246 655.43
Recettes d'investissement	266 446.80
Dépenses d'investissement	- 19 791.37

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 064-216401000-20240321-2024026-DE

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2023 :

Rappel solde d'exécution cumulé	14 (824 511.02
Rappel solde RAR	+	246 655.43
Besoin de financement		577 855.59

Résultat de fonctionnement à affecter :

Total à affecter	1 006 033.23
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	136 620.02
Résultat exercice 2023	869 413.21

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 du budget général, comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » + « réserve »)	1 006 033.23
Affectation au R002	0.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001	824 511.02

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE